

Communiqué de presse

Auvergne-Rhône-Alpes a lancé un plan thermal de 20 M€ pour booster la clientèle « bien-être »



Dans le cadre de son plan thermal, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a débloqué une enveloppe de 17 millions d'euros pour accompagner les projets d'investissements de 15 stations d'ici 2020. L'objectif principal est d'impulser une dynamique et amener de nouvelles clientèles séduites par le volet bien-être. De nombreuses stations ont d'ores et déjà engagé des travaux pour l'amélioration de l'accueil des curistes, la qualité des soins ou la modernisation des espaces dédiés au bien-être et spa thermaux.

3 M€ seront consacrés à la mise en place d'actions collectives des 24 stations thermales sur la formation, l'innovation et la promotion.

Le boom du bien-être, une opportunité à saisir

L'enjeu est de répondre à un double objectif : diversifier l'offre et attirer plus de clientèles, en particulier sur le marché du bien-être. Auvergne-Rhône-Alpes ambitionne de se positionner comme « *la région de référence sur le champ de la prévention santé, et la première région thermale de France en termes de fréquentation* ».

Le bien-être est en effet devenu, ces dernières années, un enjeu de premier plan avec une évolution progressive de la question de la santé vers la prévention et le bien-être. « *Soins, activité physique, gestion du stress, nutrition, programme d'éducation thérapeutique : la notion de santé globale s'est peu à peu imposée. Au-delà de l'aspect médical, cette évolution constitue une opportunité de positionner les stations thermales d'Auvergne-Rhône-Alpes comme des pôles d'excellence de la pleine santé* », précisent Nicolas Daragon, vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes délégué au tourisme et au thermalisme et Frédéric Bonnichon, Conseiller régional chargé du suivi du plan thermal. La Région Auvergne-Rhône-Alpes entend bien négocier ce tournant avec succès.

Le thermalisme figure parmi les 5 axes prioritaires de la politique touristique régionale, aux côtés de la pleine nature, de l'œnotourisme et de la gastronomie, des stations de montagne, des itinérances et des grandes randonnées. Ce grand plan thermal vise à booster le secteur du thermalisme tout en restant en pointe sur les nouvelles tendances du secteur.

Accompagner les stations thermales nouvelle génération

Le plan thermal de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été doté d'un budget de 20 millions d'€ dédié à l'accompagnement des projets de développement de stations thermales nouvelle génération à travers la modernisation des équipements, pour optimiser la fréquentation des stations thermales et accélérer le mouvement de création d'emplois dans ce secteur.

L'investissement régional se répartit ainsi :

- **17 millions d'€** seront consacrés exclusivement aux projets d'investissements des 15 stations thermales sélectionnées, après appel à projets.
- **3 millions d'€** seront réservés aux actions collectives de soutien à l'innovation, à la formation et à la promotion du thermalisme, bénéficiant ainsi aux 24 stations thermales d'Auvergne-Rhône-Alpes.

15 stations sélectionnées

2016 a marqué une nouvelle étape pour le développement économique du thermalisme en encourageant le travail des exploitants thermaux. La **Région Auvergne-Rhône-Alpes encourage** cette dynamique avec un soutien de **20 M€** aux investissements de "**Rénovation & modernisation**" pour la **période 2016-2020**. La dimension des projets entrepris est de taille et les travaux devraient s'étendre jusqu'en 2020. 15 projets (9 rhônalpins et 6 auvergnats) ont été retenus parmi les 19 candidatures présentées par des stations d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur 15 stations thermales retenues pour un accompagnement spécifique sont : Aix-les-Bains, Allevard-les-Bains, Brides-les-Bains, Châtel-Guyon, Chaudes-Aigues, Montbrun-les-Bains, Neyrac-les-Bains, Saint-Gervais, Uriage-les-Bains, Vals-les-Bains, Vichy, et Divonne-les-Bains, La Bourboule, Le Mont-Dore et Royat-Chamalières.

Les 4 stations ayant candidaté et qui ne sont pas éligibles à ce stade au dispositif du plan thermal, La Léchère-les-Bains, Montrond-les-Bains, Néris-les-Bains et Bourbon-l'Archambault, pourront être accompagnées dans certains projets de développement sur d'autres dispositifs d'aides : aménagement du territoire, hébergements, culture... et ont bénéficié, pour deux d'entre elles, d'une aide pour la réalisation d'études en lien avec le thermalisme.

Les projets déjà en cours

Depuis 2016, de nouveaux projets ont démarré pour l'amélioration de l'accueil des curistes et la qualité des soins, la modernisation des espaces dédiés au bien-être et spa thermaux :

Les thermes d'Allevard-les-Bains proposent un programme d'investissement issu d'une réflexion commune entre l'établissement thermal et la commune. Le projet se décline en deux volets : la requalification des thermes (la création d'un grand spa thermal et le réaménagement d'un bâtiment pour les activités complémentaires notamment pour une prise en charge globale du patient) et les aménagements urbains. Ces nouveaux aménagements visent notamment à proposer une offre alternative aux sports d'hiver avec un spa redimensionné.

Les thermes de Brides-les-Bains : en 2018, la métamorphose magistrale des Thermes et du Grand Spa Thermal marquera un nouveau cap pour la station, celui d'un thermalisme d'avenir. Après 2 ans de rénovation, d'agrandissement et plus de 15 M€ d'investissement, le nouveau centre thermal de Brides-les-Bains comporte 2700 m² pour le spa et 2 nouveaux Espaces "Nutrition" et "Activités Physiques" qui bénéficient chacun de 600 m². Ce nouvel établissement est à la hauteur de ses objectifs : innover et aider les curistes à adopter les bons réflexes santé. Les équipes profitent de ce renouveau pour repenser les programmes minceur. Diététicienne, éducateur sportif, kinésithérapeute, esthéticienne, hydrothérapeute ont mis leur compétence et expérience en commun pour innover. En complément, la commune va investir près de 6 M€ afin d'améliorer le cadre de vie de la station.

Les thermes de Châtel-Guyon : le projet proposé, avoisinant les 33 M€, prévoit un établissement thermal nouvelle génération avec spa thermal, résidence de tourisme 4 étoiles, restaurant diététique, résidence service pour seniors autonomes, ainsi qu'un centre de formation dédié à la prévention alimentaire et à la qualité digestive. L'ouverture de ce nouvel équipement est prévue en 2019. Pour accompagner le développement de la station et devenir une véritable station pleine santé, la ville de Châtel-Guyon va réaliser des aménagements avoisinant les 6 M€.

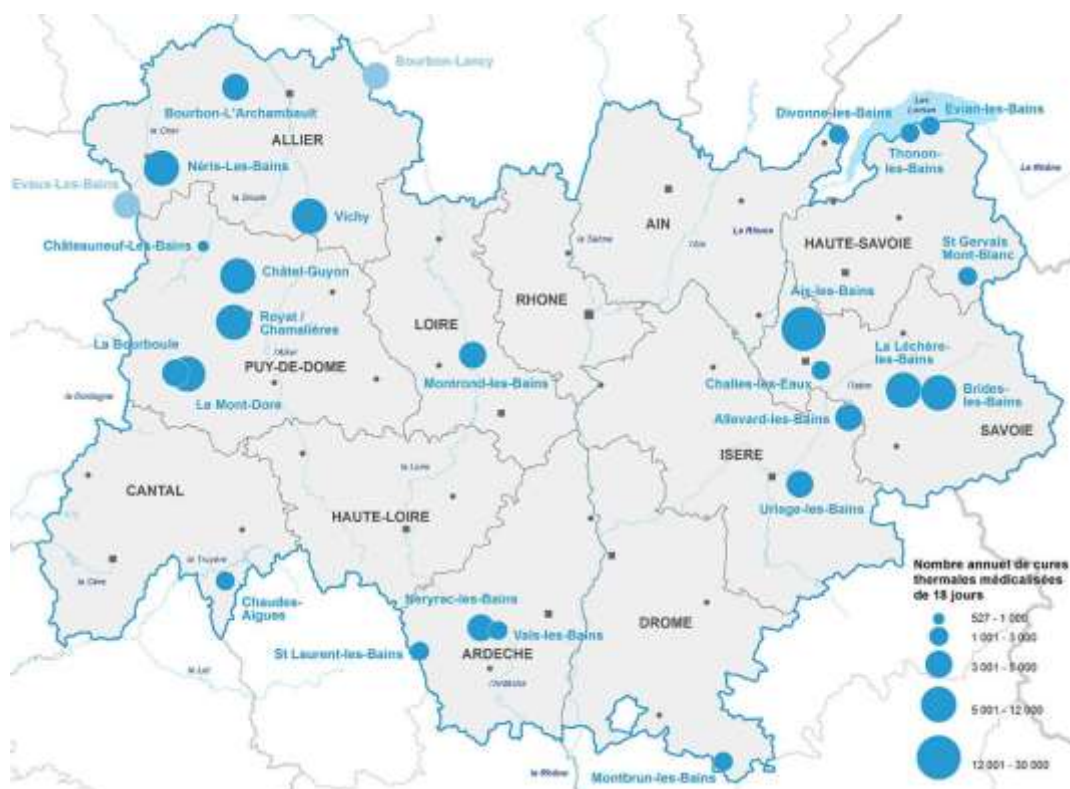
Les thermes de Chaudes-Aigues : le projet porté par la SEM d'un montant de 5,78 M€ HT prévoit la rénovation des Thermes et de l'hôtel intégré avec notamment l'amélioration des flux et la séparation des espaces pour une meilleure conciliation des usages (curistes et bien-être), la montée en gamme du spa et de l'hébergement (création de 20 chambres) pour augmenter et diversifier la clientèle, la création d'un espace premium, le développement des actions de prévention santé (création d'une salle de sport connectée). Les Thermes souhaitent également proposer des activités physiques adaptées pour toucher notamment le marché des sportifs.

La ville de Chaudes-Aigues va quant à elle mettre en œuvre des aménagements afin d'améliorer le cadre de visite de la station pour près de 1,2 M€ (amélioration des voies douces, création d'un parc thermal...).

Les thermes de Neyrac-les-Bains ont bénéficié d'un programme de rénovation dans l'espace collectif des soins, des cabines de compresses et enfin un nouveau soin avec le vaporarium. La résidence « Natural Spa » des Thermes a également profité d'améliorations avec l'habillage d'un toit en toile tendue et l'installation de panneaux photovoltaïques. Le projet de réhabilitation et d'extension, un nouveau bassin et un bain de limon, devrait s'étendre jusqu'en 2020.

Les thermes de Vals-les-Bains vont profiter d'un plan de rénovation et d'agrandissement de 12 M€. Les travaux ont débuté en novembre 2017 et le chantier sera organisé par phase afin de préserver la qualité de l'accueil et des prestations de soins. Fin des travaux prévue au printemps 2020. L'objectif de ce projet est de doubler la capacité d'accueil tout en améliorant les lieux.

Les thermes de Vichy : bénéficiant d'une notoriété internationale, la ville de Vichy, candidate au classement UNESCO, est aujourd'hui dans une phase déterminante de son positionnement et souhaite étudier les possibilités d'une cession du domaine thermal à la commune et à la Compagnie de Vichy. Dans l'attente de l'aboutissement des discussions, la ville de Vichy souhaite travailler à la mise en valeur des abords du parc des Sources, situé au cœur du quartier thermal. Il s'agit de favoriser une circulation agréable des piétons dans la continuité des équipements thermaux vers les hôtels et points d'intérêt de la ville (culturels et touristiques), tout en contribuant à développer l'identité de ville-parc de la station thermale ainsi que son attractivité. Les thermes vont quant à eux lancer des études afin d'étudier notamment le projet d'extension des thermes et la création d'un bassin extérieur.



Contact presse : Raphaëlle NICAISE

Tél. 06 23 03 52 39 / 04 26 73 31 84 – r.nicaise@auvergnerhonealpes-tourisme.com

Auvergne-Rhône Alpes Tourisme